CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E173114** **VALABLE JUSQU'AU** **30/10/2027**

ÉDITÉ LE 04/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2016

Raison sociale : PRO SERVICES PLUS

Forme juridique : SARL

Capital : 2 250

ROUTE DE SARTENE VAZZIO
LIEU DIT TORRICELLI
20000 AJACCIO

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AJACCIO 81517215000014

Siret : 815 172 150 00022

Téléphone : 04 95 70 66 24 **Fax :**

Portable : 06 32 55 54 07

Code NACE : 8122Z

Numéro caisse de congés payés :

Responsabilité légale :
CIPRIANI PAUL CO-GÉRANT / BARTOLI XAVIER CO-GÉRANT / PANIGHI THOMAS, MARIO CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10687271104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10687271104

Site Internet : /pro-services-plus.com/

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

E-mail : contact@pro-services-plus.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 513 542 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5331	Nettoyage de réseaux aérauliques	4	21/07/2026
5332	Nettoyage et décontamination de réseaux aérauliques		19/06/2024
5421	Ramonage en habitat individuel	5	21/07/2026
5422	Ramonage en habitat collectif et tertiaire		10/07/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025